

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6631>



Annonces de Gabriel ATTAL

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Publication date: jeudi 7 décembre 2023

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après une consultation menée au pas de charge et de manière orientée (questionnaire aux personnels biaisé et sans validité statistique), le ministre Gabriel Attal déroule un ensemble de mesures censées redresser les résultats des élèves en constituant un « choc des savoirs ».

Derrière l'effet des annonces le jour des résultats PISA pour la France, le projet du ministre de l'Éducation nationale, dans les pas de Jean-Michel Blanquer et dans la ligne politique d'Emmanuel Macron, est celui de l'exclusion d'une partie de la jeunesse. Groupes de niveau, DNB érigé en barrage ne permettant pas à l'ensemble des élèves d'accéder à une des trois voies du lycée...

C'est bien l'École de l'assignation sociale qui se dessine.

Le ministre annonce aujourd'hui des moyens mais où sont-ils ? Il n'a prévu aucun budget pour la rentrée 2024 dans le cadre du projet de loi de finances. Ce sont bien des annonces sans aucun moyen, sauf à supprimer des disciplines scolaires ce que le SNES-FSU n'acceptera pas ! Des annonces sans ambition non plus, si ce n'est esquiver le défi de la hausse du niveau de la qualification.

Depuis 2017, près de 8 865 emplois de professeurs ont été supprimés dans le second degré public. La France a les classes les plus chargées d'Europe en collège et en lycée. Le plan annoncé par le ministre ne permet pas de sortir des difficultés que les personnels rencontrent au quotidien pour faire réussir tous les élèves. Aux problèmes réels vécus dans les établissements, qu'il n'a fait qu'aggraver, le gouvernement répond par l'idéologie.

Dans un contexte de grave crise démocratique, Gabriel Attal fait un choix dangereux : dans une société traversée par de profondes crises, cette vision de l'École va contribuer à aggraver les fractures et à nourrir le ressentiment social.

Le communiqué au format PDF :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>